



# BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 26 MAI 2025

Procès-Verbal N° 12 / 2024-2025

## PRESENTS :

Pierre BOURDET, Président.

Annie CLUZEL, Béatrice LATAPIE-BOULOC, Jean-Marc ANSELM, Bernard BORG, Patrick MARITAN, Grégory PASSENEAU, Damien PRADALIER.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS LIMINAIRES :

*Les décisions du Comité de Direction ou du Bureau du District, en application de l'Article 17 des Règlements Généraux de la Ligue d'Occitanie, à l'exclusion notamment de celles relevant de la vie et de l'organisation interne du District, sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leur publication dans le respect des conditions de forme et de fond de l'Article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

\*\*\*\*\*

## 1 – LES LABELS

Le Bureau valide à l'unanimité le tableau des Labels présenté par la Commission Label du DISTRICT AVEYRON FOOTBALL.

Ce tableau (respectivement **Clubs de Jeunes**, **Ecole de Foot Féminine** et **Futsal**) est joint en Annexe.

La réunion est clôturée par le Président Pierre BOURDET.

La Secrétaire Générale

Béatrice LATAPIE-BOULOC

Le Président

Pierre BOURDET